

DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

COMMUNE de

SAINT AMANT TALLENDE

6

Version Nov 2015



SCP DESCOEUR F et C
Architecture et Aménagement du Territoire
49 rue des Salins
63000 Clermont Ferrand
Tel : 04.73.35.16.26.
Fax : 04.73.34.26.65.
Mail : scp.descoeur@wanadoo.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME

EMPLACEMENTS RESERVES

PRESCRIPTION

Délibération du conseil municipal du 13 février 2014

ARRET DU PROJET

Délibération du conseil municipal du 26 avril 2016

APPROBATION

Délibération du conseil municipal du

MODIFICATIONS – REVISIONS PARTIELLES MISES A JOUR

1. ...
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...
6. ...

Les Emplacements Réservés

Les emplacements réservés dans les PLU servent à la réalisation de projets d'équipements et d'espaces verts.

Depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 dite loi SRU), une collectivité peut réserver des terrains en vue de la réalisation de programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale.

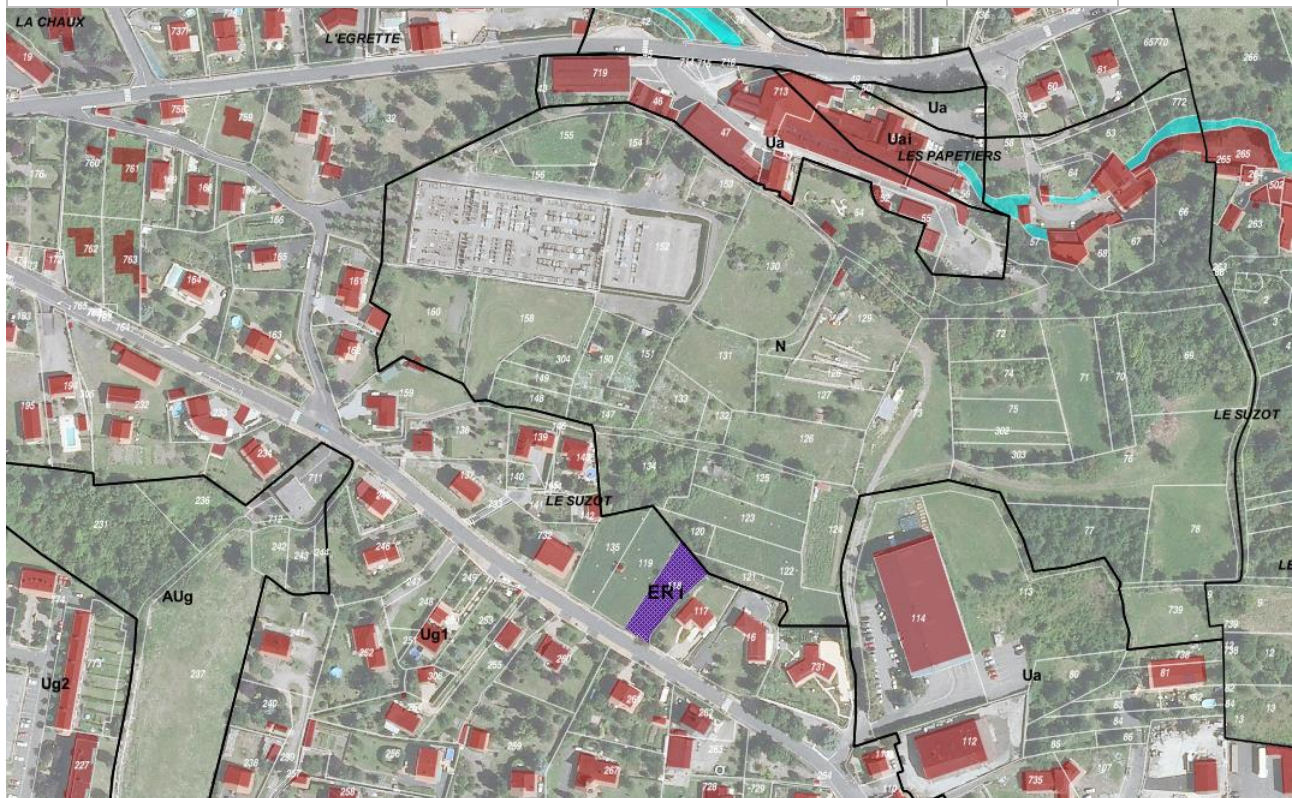
Afin de réaliser des projets d'équipement ou de créer des espaces verts, les emplacements réservés permettent de :

- anticiper l'acquisition du terrain en vue d'un projet précis,
- geler tout autre projet de construction dans l'emplacement réservé.

Le PLU propose plusieurs Emplacements Réservés :

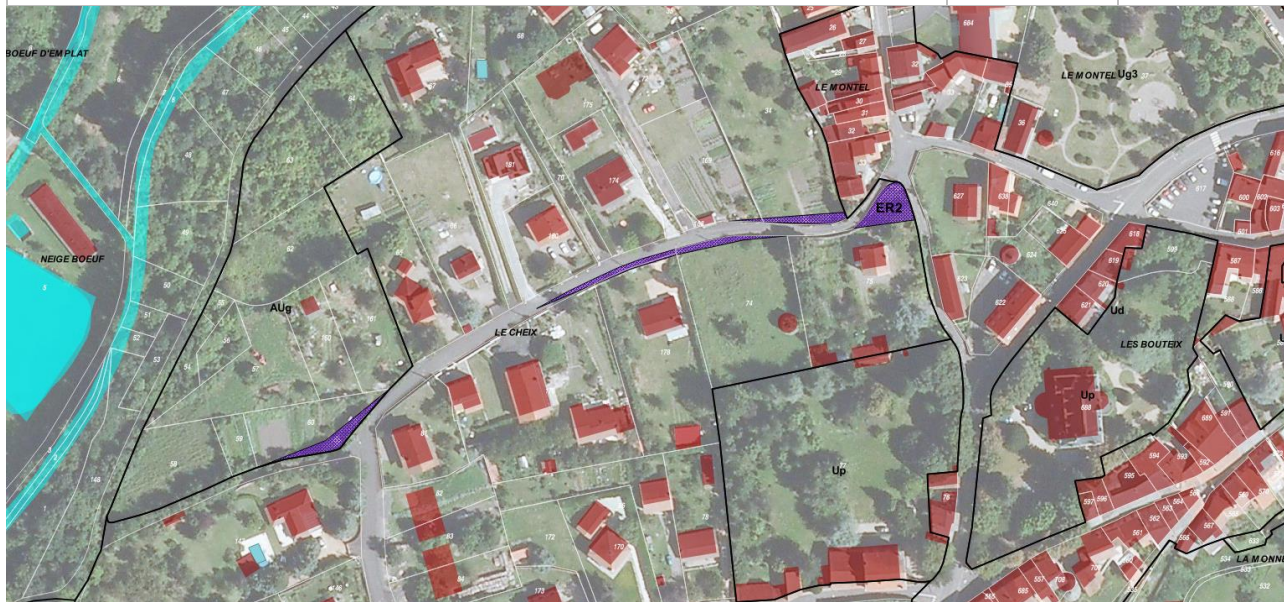
ER 1 – Voie d'accès au Suzot

SITUATION et OBJET	BENEFICIAIRE	SURFACE
Situation : Rue de la Chapelle. Objet : La parcelle 118 de la section AC constitue une réserve foncière à long terme dans le but de préserver une voie d'accès supplémentaire au secteur du Suzot. Ce secteur classé au PLU en zone naturelle N se trouve ceinturé par l'urbanisation. Garantir un futur accès limite le risque d'enclavement du secteur.	COMMUNE	730 m ²



ER 2 – Elargissement de la rue des Fontaines

SITUATION et OBJET	BENEFICIAIRE	SURFACE
Situation : rue des Fontaines. Objet : Elargir la rue des Fontaines pour une meilleure accessibilité et sécurité des usagers. L'ER s'applique sur 4 sites non encore bâtis. Section AA, parcelles n° 60 176, 178, 74, 169, 34, 75.	COMMUNE	560 m ²

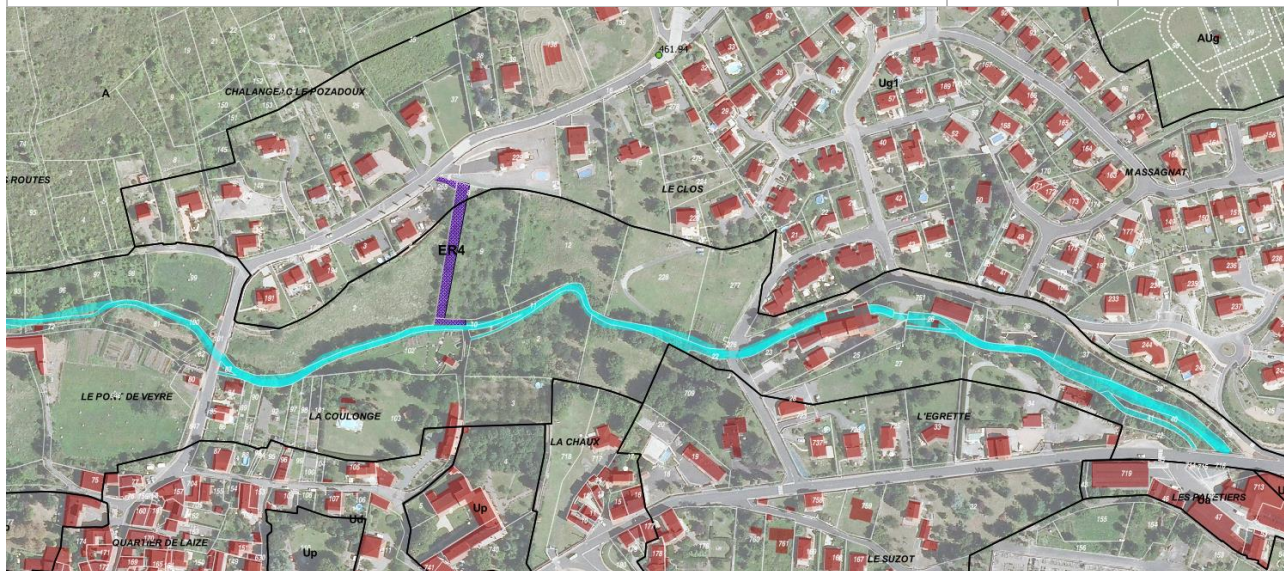
**ER 3 – Elargissement de la rue de Saint Gal**

SITUATION et OBJET	BENEFICIAIRE	SURFACE
Situation : Rue de Saint Gal, dans le quartier de l'Aize. Objet : Elargir la rue pour une meilleure accessibilité et sécurité des usagers. Section AB, parcelles n° 64 et 74.	COMMUNE	330 m ²



ER 4 – Liaison piétonne

SITUATION et OBJET	BENEFICIAIRE	SURFACE
Situation : entre la route du Crest et la rivière la Veyre. Objet : Réaliser un accès à la rivière, depuis la route du Crest. Section AD, parcelles 6, 8, 9, 10.	COMMUNE	804 m ²

**ER 5 – Elargissement de l'impasse de la Chapelle**

SITUATION et OBJET	BENEFICIAIRE	SURFACE
Situation : impasse de la chapelle, quartier du Suzot. Objet : Aménagement et élargissement du chemin actuel pour améliorer l'accès et la sécurité des usagers. Section AC, parcelles 122, 124.	COMMUNE	345 m ²

